

Désignation de l'entreprise _____ Néant *

Adresse de l'entreprise _____

Numéro SIRET*

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Durée de l'exercice en nombre de mois*

--	--

 Durée de l'exercice précédent*

--	--

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		Brut	Amortissements-Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres* (3)	072	074			
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086				
	Charges constatées d'avance*	092	094				
	Total II	096	098				
	Total général (I + II)	110	112				

PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132				
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142				
	Provisions pour risques et charges	Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172				
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176					
Total général (I + II + III)		180					

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise _____				Néant <input type="checkbox"/> *																																									
Adresse de l'entreprise _____																																													
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>					Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																																								
				Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																					Exercice N-1 clos le <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																				
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4																																								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																												
	Fonds commercial*	010	012																																										
	Autres*	014	016																																										
	Immobilisations corporelles*	028	030																																										
	Immobilisations financières* (1)	040	042																																										
Total I (5)		044	048																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																												
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052																																										
	Marchandises*	060	062																																										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																										
	Créances (2)																																												
	Clients et comptes rattachés*	068	070																																										
	Autres* (3)	072	074																																										
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																										
	Disponibilités	084	086																																										
	Charges constatées d'avance*	092	094																																										
Total II		096	098																																										
Total général (I + II)		110	112																																										
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2																																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120																																										
	Écarts de réévaluation		124																																										
	Réserve légale		126																																										
	Réserves réglementées*		130																																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132																																										
	Report à nouveau		134																																										
	Résultat de l'exercice		136																																										
	Provisions réglementées		140																																										
	Total I			142																																									
	Provisions pour risques et charges			154																																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166																																										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172																																										
	Produits constatés d'avance		174																																										
Total III			176																																										
Total général (I + II + III)			180																																										
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																																									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																									

Désignation de l'entreprise _____				Néant <input type="checkbox"/> *																																											
Adresse de l'entreprise _____																																															
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																																															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td></tr></table>				Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td></tr></table>																																											
				Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																						Exercice N-1 clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>																					
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4																																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012																																									
		Autres*		014		016																																									
	Immobilisations corporelles*		028		030																																										
	Immobilisations financières* (1)		040		042																																										
	Total I (5)		044		048																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052																																									
		Marchandises*		060		062																																									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070																																									
		Autres* (3)		072		074																																									
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																										
	Disponibilités		084		086																																										
	Charges constatées d'avance*		092		094																																										
	Total II		096		098																																										
	Total général (I + II)		110		112																																										
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2																																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120																																												
	Écarts de réévaluation		124																																												
	Réserve légale		126																																												
	Réserves réglementées*		130																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>131</td></tr></table>)		131	132																																											
	131																																														
	Report à nouveau		134																																												
	Résultat de l'exercice		136																																												
	Provisions réglementées		140																																												
Total I		142																																													
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166																																												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>169</td></tr></table>)		169	172																																											
	169																																														
Produits constatés d'avance		174																																													
Total III		176																																													
Total général (I + II + III)		180																																													
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																																										
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																																										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 135 988

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____ Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le												Exercice N-1 clos le											
1												2											

PRODUITS D'EXPLOITATION		Ventes de marchandises*		209		210							
		Production vendue		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214					
		services*		217		218							
		Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
		Production immobilisée*				224							
		Subventions d'exploitation reçues				226							
		Autres produits				230							
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232							
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234							
		Variation de stock (marchandises)*				236							
		Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238							
		Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240							
		Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242					
		Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244					
		Rémunérations du personnel*						250					
		Charges sociales (cf. renvoi 380)						252					
		Dotations aux amortissements*						254					
		Dotations aux provisions						256					
		Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262					
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
		Total des charges d'exploitation (II)				264							
		1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers		(III)		280							
		Produits exceptionnels		(IV)		290							
		Charges financières		(V)		294							
		Charges exceptionnelles		(VI)		300							
		Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306							
		2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310							
		B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314					
Réintégrations		Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316							
		Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
		Provisions non déductibles*				322							
		Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324							
		Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330							
		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)		138									
Déductions		Entreprise nouvelles (44. sexies)		986									
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981									
		Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)		345									
		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987									
		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989									
		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127									
		Pôle de compétitivité (44. undecies)		990									
		Investissements outre-mer		344									
		Créance due au report en arrière du déficit		346									
		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)		138									
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354					
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356							
		Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360					
		RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372					
		Primes et cotisations complémentaires facultatives		381									
		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380						n° du centre de gestion agréé : 388			
		Montant de la T.V.A. collectée		374						Effectif affecté à l'activité artisanale 861			
		Effectif moyen du personnel* :		376									
		Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378									
		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____

Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

1

2

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Régime de déduction		Déductions		Déficits	
Ventes de marchandises*											
Production vendue	{ biens services*	{ dont export et livraisons intra-communautaires	209								
			215								
			217								
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										
Production immobilisée*											
Subventions d'exploitation reçues											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232								
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)*											
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*											
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)										
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243								
Rémunérations du personnel*											
Charges sociales (cf. renvoi 380)											
Dotations aux amortissements*											
Dotations aux provisions											
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259								
			260								
Total des charges d'exploitation (II)			264								
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270								
Produits financiers		(III)									
Produits exceptionnels		(IV)									
Charges financières		(V)									
Charges exceptionnelles		(VI)									
Impôts sur les bénéfices*		(VII)									
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)			310								
B — RÉSULTAT FISCAL			312						314		
Reportez le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											
Provisions non déductibles*											
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)											
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248					
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138				
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôle de compétitivité (44. undecies)				342	
Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											
Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)											
Déficits antérieurs reportables : *											
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380		n° du centre de gestion agréé :		388			
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel*	376		dont apprentis :			Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____ Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le												Exercice N-1 clos le											
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _											
1												2											

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210												
	Production vendue	{ <table border="0"> <tr> <td>biens</td> <td rowspan="2">intracommunautaires</td> </tr> <tr> <td>services*</td> </tr> </table>	biens	intracommunautaires	services*	dont export et livraisons		215		214									
			biens		intracommunautaires														
	services*																		
					217		218												
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222						
	Production immobilisée*												224						
Subventions d'exploitation reçues												226							
Autres produits												230							
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234						
	Variation de stock (marchandises)*												236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*												240						
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)										242						
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)										243						
	Rémunérations du personnel*												250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252						
	Dotations aux amortissements*												254						
	Dotations aux provisions												256						
Autres charges	{ <table border="0"> <tr> <td>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*</td> <td colspan="2">259</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</td> <td colspan="2">260</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						262					
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259																
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																	
		Total des charges d'exploitation (II)										264							
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)												270							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)										280						
	Produits exceptionnels		(IV)										290						
	Charges financières		(V)										294						
	Charges exceptionnelles		(VI)										300						
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)										306						
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310							
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2										312		314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318						
	Provisions non déductibles*												322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)												324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				330						
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)		138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Pôle de compétitivité (44. undécies)		990						342		
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346						350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352		354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)												356						
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :												360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370		372					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380		n° du centre de gestion agréé :		388									
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :		376		dont apprentis :				handicapés :				Effectif affecté à l'activité artisanale 861			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399													

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - B5 990

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 16 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492		494		496				

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation		Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values					
	Court terme * ⑤					Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

 Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI CRÉDITS D'IMPÔT

Crédit d'impôt recherche	202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

 Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI CRÉDITS D'IMPÔT

Crédit d'impôt recherche	202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI CRÉDITS D'IMPÔT

Crédit d'impôt recherche	202	Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205	Crédit d'impôt investissement en Corse	206	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208	Autres imputations	211	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : _____	Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le :et clos le :Durée en nombre de mois	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

 Désignation de l'entreprise : _____ Néant *

 Exercice ouvert le :et clos le :Durée en nombre de mois
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

Désignation de l'entreprise : _____	Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le :et clos le :Durée en nombre de mois	<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>		

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° de dépôt

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**

 (1) Néant *

 EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

 Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.


 (1) Néant *

N° de dépôt

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**

 EXERCICE CLOS LE

 N° SIRET

 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

 ADRESSE (voie)

 CODE POSTAL

 VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

 Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2033 E

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

INDICATIONS GÉNÉRALES

Les informations du présent formulaire doivent être remplies lorsque le chiffre d'affaires proratisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 152 500 € hors taxe. (Détermination de la valeur ajoutée définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le montant figurant ligne 137 doit être reporté sur la déclaration de 1330-CVAE. Cette dernière, qui est à déposer pour le deuxième jour ouvré qui suit le 1^{er} mai est disponible ainsi que la notice sur www.impots.gouv.fr.

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul de la cotisation minimale ou pour le dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée. En effet, pour le calcul de la cotisation minimale ou du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de douze mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2033 E

Ligne 143 : Pour la généralité des entreprises la production immobilisée n'est retenue dans la valeur ajoutée qu'à hauteur des charges qui ont servi à déterminer le montant de cette production et portées en ligne 985 (art. 1647 *sexies* II-2 du CGI).

Par ailleurs, la production immobilisée afférente à des œuvres audiovisuelles ou cinématographiques inscrites à l'actif du bilan d'une entreprise de production audiovisuelle ou cinématographique est exclue du calcul de la valeur ajoutée, dès lors que ces œuvres sont susceptibles de bénéficier de l'amortissement dérogatoire prévu par le BOI-CVAE-BASE-20 n° 150 et suivants.

Ligne 122 : Porter la variation des stocks avant déduction des dotations aux provisions pour dépréciation.

Ligne 148 : Se reporter au tableau n° 2033 B ligne 262 annexé à la déclaration de résultats.

Il s'agit notamment des redevances, des jetons de présence et des pertes sur créances irrécouvrables (comptabilisées au poste 654).

Ligne 135 : À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent à un assujéti à la cotisation foncière des entreprises (CFE) des biens corporels en location pour une durée de plus de six mois ou qui donnent ces mêmes biens en location-gérance. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs, autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires, se rapportant aux biens loués et ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.



N° 11623 * 14

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2014

@internet-DGFIP

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



N° 11623 * 14

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2014

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.